

**GRAND
FORMAT**

Aménagement

PROJET

Réunion publique
le 13 mars à 19h
à l'Auditorium

Les nouveaux visuels du
Cœur de ville dévoilés



LA MUNICIPALITÉ PRÉSENTERA AUX L'HAYSSIENS LES FUTURS AMÉNAGEMENTS DU CŒUR DE VILLE ISSUS DE LA CONCERTATION AVEC LES HABITANTS, LORS D'UNE RÉUNION PUBLIQUE MARDI 13 MARS À 19H, À L'AUDITORIUM.

Moderniser, redynamiser, renforcer son attractivité, valoriser le patrimoine tout en respectant l'environnement et le cadre de vie des riverains, tels sont les enjeux du futur aménagement dont les travaux vont débiter en fin d'année. La municipalité a entamé il y a plusieurs mois une concertation publique avec les habitants et les commerçants, dédiée à l'aménagement du cœur de ville. Une concertation que le maire juge fructueuse : « Ce projet permettra de redonner toute sa dimension au cœur de ville. Les nombreux échanges avec les L'Hayssiens, exprimés lors des réunions publiques ou grâce à la e-concertation, nous ont permis de retenir des options d'aménagement et de faire évoluer le projet en prenant en compte leurs attentes et

« Un projet concerté qui a su évoluer »

leurs besoins ». De nouveaux visuels des futurs aménagements et des travaux d'embellissement, accompagnés d'un film d'animation en 3D, seront présentés lors de cette réunion publique. Ils permettront aux L'Hayssiens de mieux se projeter et d'apprécier ce que sera le centre-ville de demain : un cœur de ville animé et attractif. —

Auditorium, 11 rue des Jardins.

Quels sont les enjeux de ce nouvel aménagement en Cœur de ville ?



Daniel Aubert
Maire-adjoint délégué à l'aménagement du territoire

« Alors que le centre-ville périclité depuis de nombreuses années, des aménagements seront réalisés autour d'une place à vivre accueillant notamment une brasserie et sa terrasse, de constructions de qualité et d'une requalification de la voirie pour offrir une circulation apaisée. Il s'agit de donner à tous les L'Hayssiens, l'envie d'avoir envie de se rendre en centre-ville pour faire ses courses, prendre un verre ou simplement flâner au cœur de ce nouvel espace paysager ».



Mélanie Nowak
Maire-adjointe déléguée à la culture et à la vie associative

« L'ouverture d'une salle culturelle polyvalente va venir étoffer l'offre en matière d'équipements culturels. En effet, si nous sommes dotés de salles de petites et grandes capacités, il nous manque aujourd'hui une salle de taille intermédiaire. Ce nouveau lieu permettra d'encourager les pratiques artistiques et de proposer aux L'Hayssiens de nouveaux rendez-vous. La grande place accueillera également des manifestations telles que le marché de Noël ou la fête de la musique ».



Clément Decrouy
Maire-adjoint délégué aux commerces, à l'artisanat, aux entreprises

« L'enjeu est considérable. Ce futur aménagement Cœur de ville va insuffler une dynamique commerciale dans un centre-ville aujourd'hui fragmenté de part et d'autre de la mairie. L'accueil d'une moyenne surface alimentaire attractive contribuera notamment au renouveau économique en centre-ville.

Cette locomotive commerciale permettra de le revitaliser et de drainer par la même des clients auprès des commerces de bouche existants et d'autres à venir ». —



Un projet au service de tous les L'Hayssiens

- Aménagement d'une place à vivre en cœur de ville avec une brasserie et sa terrasse
- Offre de logements diversifiée du T1 au T6
- Développement de l'action culturelle avec la réalisation d'une salle polyvalente
- Un stationnement facilité en centre-ville avec la création d'un parking souterrain public sécurisé et réglementé d'une centaine de places
- Requalification de l'îlot de la Poste et réimplantation de l'agence postale
- Nouvelle dynamique commerciale avec l'installation de commerces de bouche, d'une brasserie et d'une moyenne surface alimentaire de centre-ville

Un projet harmonieux et de qualité

- Des bâtiments harmonieusement répartis depuis la rue Watel et donnant sur la Roseraie
- Des bâtiments à taille humaine et arborés
- Une insertion des bâtiments respectueuse du cadre environnant avec un recul de 12 mètres par rapport à la Roseraie (soit 2 fois plus que ce qu'autorise le plan local d'urbanisme, plus que la demande des architectes des bâtiments de France et plus que ce que demandait le Département)
- Une architecture sobre et élégante, avec des façades aux lignes épurées et l'utilisation de matériaux nobles, en concertation avec les architectes des bâtiments de France
- Requalification paysagère de la voirie permettant une circulation apaisée

LES CHIFFRES* CLES

**UN CŒUR DE VILLE
PENSÉ POUR TOUS**

**UNE GRANDE PLACE À VIVRE
ARBORÉE DE**

5 000 M²

**DES COMMERCES DE QUALITÉ
(supérette alimentaire, brasserie)
sur une surface de**

2 000 M²

**UNE SALLE CULTURELLE
POLYVALENTE DE**

365 M²

**UNE CENTAINE
D'ARBRES
PLANTÉS EN PLEINE TERRE**

**100
PLACES DE STATIONNEMENT
PUBLIC**

**Chiffres prévisionnels.*



Visuel provisoire.



Un projet durable

- Aménagement d'espaces publics paysagers et arborés
- Valorisation de l'entrée de la Roseraie (en concertation avec le Département)
- Mise en valeur d'éléments patrimoniaux (église, pavillon Hoff...)
- Construction de logements économes en énergie avec des façades performantes et des toitures végétalisées
- Raccordement des bâtiments au réseau de géothermie, énergie propre
- Plantation d'arbres en pleine terre au niveau de la place centrale
- Diversité d'essences d'arbres plantés dans le centre-ville parmi lesquels tilleuls, érables, pins, cèdres, magnolias...
- Création d'un rideau végétal, en concertation avec les architectes des bâtiments de France et les paysagistes de l'État, situé à l'arrière de l'îlot pour réduire l'impact visuel depuis la Roseraie

Des architectes et paysagistes de renom

LA VILLE S'EST ENTOURÉE DE PROFESSIONNELS RENOMMÉS POUR DESSINER UN CENTRE-VILLE DE GRANDE QUALITÉ.



Marc et Nada Breitman, directeurs de l'atelier d'architecture et d'urbanisme Breitman & Breitman depuis 1989, composent avec une architecture urbaine classique. Ce couple d'architectes a reçu la palme d'or de l'Art Urbain en 1998, le prix européen d'architecture Philippe Rotthier en 2008, le prix Gubbio en 2012 et cette année le Richard H. Driehaus récompensant leur engagement pour une architecture inspirée du classicisme et de la tradition. Ils sont les premiers architectes français à remporter ce prix américain prestigieux.



Diplômés de l'école nationale supérieure du paysage de Versailles, Michel Péna et son épouse ont fondé « Péna Paysages ». Cet atelier de conception de paysages formé du regroupement de paysagistes, d'architectes et d'ingénieurs, réalise des jardins, parcs, squares, opérations de résidentialisation et autres requalifications de voies urbaines en France et à l'étranger (la promenade du Paillon de Nice, le parc Pinel au Kremlin-Bicêtre, les places de Béziers, Châtelleraut, de la Vénétie dans Paris 13^e...). Michel Péna a reçu le prix coup de cœur de la création paysagère en juin dernier, au salon « Jardins, Jardin ».